

PLANIFICATION A LONG TERME DANS
LE DOMAINE DE LA SANTE, Y COMPRIS
LES INDICATEURS FINANCIERS A LONG TERME

Le Comité régional,

Ayant examiné le rapport du Directeur régional sur l'état d'avancement de la planification à long terme dans le domaine de la santé, y compris les indicateurs financiers à long terme;¹

Constatant que le nombre des réponses au questionnaire ne suffit pas à établir les tendances sur lesquelles un programme régional pourrait être fondé,

1. REMERCIE les gouvernements qui ont donné suite à la demande de renseignements du Directeur régional;
2. REITERE l'espoir que les gouvernements de la Région établiront des plans sanitaires viables lorsqu'ils n'en ont pas, et qu'ils amélioreront et mettront périodiquement à jour les plans existants;
3. ENCOURAGE le Directeur régional à poursuivre son offre d'assistance aux pays Membres de la Région pour les aider à développer leur propre capacité de planification; et
4. PRIE le Directeur régional de faire rapport au Comité à sa vingt-quatrième session sur tout changement ou fait nouveau qui mériterait d'être signalé.

¹ Document WPR/RC23/10.